

LA ZONE SOUDANIENNE TCHADIENNE ET LE PETROLE. LES PAYSANS ONT-ILS TROQUE LA NOURRITURE CONTRE LE « CASH-PETROLIER » ?

Model DJEMON

département de Géographie, laboratoire de géographie et de l'environnement,

Université de Moundou

djemon.model@gmail.com

(+235) 66 24 53 98/ 99 38 24 13

66 24 53 98

Résumé

En Afrique subsaharienne, l'agriculture participe pour plus d'un tiers au PIB. Au Tchad, elle fournit 50% des matières premières pour les industries, 23% du PIB et occupe environ 80% de la population active. Avant l'ère pétrolière, un doigt accusateur pointait des difficultés entre autres la pauvreté des sols (sols latéritiques faibles en bases échangeables), le dérèglement climatique (sécheresse, inondations et érosion), le manque d'assistance technique et financière pour l'acquisition d'un paquet technologique, l'exode rural (fuite de bras valides) etc. L'exploitation des gisements pétroliers supposée jeter les bases de son envol vient exacerber les difficultés, laissant le monde rural confus. L'objectif de cette étude est d'analyser les difficultés supplémentaires générées par l'exploitation du pétrole et d'en proposer quelques pistes de solutions susceptibles de renverser cette propension favorable aux poches de disette, pour ainsi faire de l'agriculture un véritable levier de développement. L'entretien direct avec les agriculteurs eux-mêmes mais aussi avec les ONGs œuvrant dans le monde rural, l'observation de terrains dans les bassins pétrolifères (Doba dans le Logone Oriental et Mangara au Logone Occidental) a constitué la méthodologie adoptée. Il ressort de cette analyse qu'en dehors des difficultés susmentionnées, l'agriculture tchadienne serait victime de nos jours, de la cupidité gouvernementale orientée par l'accumulation des armes qui sanctuarisent le pouvoir.

Mots clés : agriculture tchadienne, mutations, or noir, cupidité, sécurité alimentaire

Abstract

In sub-Saharan Africa, agriculture contributes more than a third of the GDP. In Chad, it provides 50% of raw materials for industries, 23% of the GDP and employs about 80% of the working population. Before the oil era, an accusing finger was pointed at difficulties including poor soils (laterite soils low in exchangeable bases), climate change (drought, floods and erosion), lack of technical and financial assistance for the acquisition of a technological package, rural exodus (flight of able-bodied workers) etc. The exploitation of oil fields supposed to lay the foundations for its take-off exacerbates the difficulties, leaving the rural world confused. The objective of this study is to analyze the additional difficulties generated by the exploitation of oil and to propose some possible solutions likely to reverse this propensity favorable to pockets of famine, thus making agriculture a real lever for development. Direct interviews with farmers themselves but also with NGOs working in the rural world, observation of fields in oil basins (Doba in Logone Oriental and Mangara in Logone Occidental) constituted the methodology adopted. It emerges from this analysis that apart from the aforementioned difficulties, Chadian agriculture would be a victim nowadays of government greed driven by the accumulation of weapons that protect power.

Keywords: *Chadian agriculture, mutations, black gold, greed, food security.*

Introduction

Pendant la période précédant l'exploitation des gisements pétroliers de Doba, l'agriculture et l'élevage ont constitué le tandem sur lequel reposait l'économie tchadienne. Elle a fourni la plupart de denrées alimentaires ainsi que des produits destinés à l'exportation (coton). Ensemble des travaux transformant le milieu naturel pour la production des végétaux alimentaires et de rente, le développement de l'agriculture est condition de tout une batterie de capital dont l'espace, le capital humain, le capital financier et la technique (Gondjéssabé M. et Djémon M., 2024, pp.298-318). Le Programme National de Sécurité Alimentaire est fondé sur l'ensemble des orientations politiques et

stratégiques du secteur rural élaborées par le Gouvernement du Tchad au cours de ces dernières années et constitue l'une des traductions de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté (SNRP) qui a été approuvée par le Haut Comité Interministériel en Juin 2003. Il intègre les engagements du Tchad portant sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté à l'échelle régionale et internationale.

Selon FAO (2006) « la sécurité alimentaire existe lorsque tous les êtres humains ont, à tout moment, un accès physique et économique à une nourriture suffisante, saine et nutritive leur permettant de satisfaire leurs besoins énergétiques et leurs préférences alimentaires pour mener une vie saine et active ». Ce qui intègre les engagements du Tchad portant sur la sécurité alimentaire et la lutte contre la pauvreté à l'échelle régionale et internationale. Certains détracteurs de la filière cotonnière pronostiquaient un rapide bouleversement de l'économie régionale, sous l'effet de l'or noir. La culture du coton, ingrate et peu rémunératrice, serait vouée à être délaissée par de nombreux paysans, attirés par les emplois plus valorisants suscités par la nouvelle orientation de l'économie (Magrin G, 2003, pp.19-34).

Malgré la pertinence des orientations stratégiques évoquées et des programmes qui en ont découlé, les questions de sécurité alimentaire n'y ont pas été mises en évidence et aucun prolongement opérationnel de ces stratégies et programmes n'a été envisagé en termes de réduction de l'insécurité alimentaire chronique au Tchad (République du Tchad, 2005). Apparemment, l'approbation de la Stratégie Nationale de Réduction de la Pauvreté par le Comité Interministériel en 2003 et le jaillissement des premières gouttes du pétrole de Doba en 2003 sont des "faux jumeaux". L'un prédit le bonheur et l'autre le malheur ; sinon, tous deux entrevoient un bonheur illusoire. Plusieurs chercheurs intéressés par l'exploitation du pétrole tchadien dont Magrin en ont fait

presque de la prophétie. Le discours selon lequel le pétrole viendrait résoudre toutes les difficultés du pays –largement utilisé par des pouvoirs politiques impuissants à sortir le pays d’une économie de survie – risque d’être porteur de bien des désillusions (Magrin G, 2003, pp.19-34).

L’objectif de cette étude est d’analyser les difficultés supplémentaires générées par l’exploitation du pétrole et d’en proposer quelques pistes de solutions susceptibles de renverser cette propension favorable aux poches de disette, pour ainsi faire de l’agriculture un véritable levier de développement sinon celle qui satisfait les besoins alimentaires.

1) Matériels et méthode

1.1. Caractéristiques de la zone d’étude

La zone soudanienne tchadienne couvre une superficie de 130 000 km². Elle est constituée de sept (7) provinces limitées au nord par les provinces du Chari Baguirmi, du Guéra et du Salamat, à l’ouest par le Cameroun et au sud par la République centrafricaine (INSEED, 2019, p.250). C’est une zone agropastorale mais de nos jours les activités extractives qui s’y développent font occulter les deux secteurs (agriculture et élevage) naguère ‘mamelles de l’économie’ tchadienne. La figure 1 ci-après localise la zone d’étude où plusieurs puits de pétrole censés améliorer l’agriculture qui peine à développer le pays à travers ses produits d’exportation (coton, arachide, sésame, etc.), lesquels puits deviennent un moyen d’oppression entre les mains des gouvernants.

bassin pétrolier. Ainsi, 278 exploitants représentant 42 Associations Villageoises (AV) ont été interrogés.

L'observation de terrain a permis de constater la fragmentation des terres agricoles, leur émiettement au profit des travaux d'exploitation, les ruissellements et l'érosion accélérée dont toute la zone est soumise. La variable recherchée auprès de ces exploitants agricoles est donc l'évolution de l'agriculture suite à l'exploitation des gisements pétroliers. Les recherches documentaires dans les archives du Ministère de l'Agriculture, dans les bibliothèques du Centre d'Etude et de Formation au Développement (CEFOD) et du Centre National de Recherche pour le Développement (CNRD) ont complété et orienté cette étude. Pour ce qui est des données météorologiques, pédologiques et de l'élevage, nous avons consulté les données des services concernés qui sont respectivement la direction de la météorologie, l'ITRAD de Bébédjia et la direction de l'élevage de N'Djamena.

Les conditions nutritionnelles des populations sont appréciées sur la base de la situation alimentaire estimée à partir du bilan établi par année et par denrée. Il (le bilan) est égal à la production de l'année, avec déduction des consommations, des pertes et semences. Les données de l'Agence Nationale de Développement Rural (ANADER) sur les pertes de semences et la consommation ont permis d'établir ce bilan vivrier. Les besoins annuels en denrées alimentaires sont obtenus à partir de la consommation individuelle par an, multipliée par la population en cette année. Excel et SPSS ont servi au traitement statistique des données et QGIS pour la cartographie.

Toute cette démarche a conduit aux résultats somme toute têtus comme cela peut s'observer partout dans les pays africains producteurs de pétrole, confirmant ainsi la « *malédiction des ressources naturelles* ».

2) Résultats

L'agriculture tchadienne quoi que considérée comme l'un des piliers de l'économie nationale a longtemps été minée par une panoplie de contraintes dont les conditions physiques (péjoration climatique, érosion des sols) mais également les conditions d'ordre institutionnel (manque de politique adéquate). Le monde rural tchadien est caractérisé par des contraintes climatiques. En effet, le climat se dégrade du sud au nord suivant la latitude et subdivise le pays en trois zones climatiques correspondant à trois grandes zones agro-écologiques. Une zone soudanienne au sud où l'on enregistre entre 500 à 1500 mm/an, une zone sahélienne au centre enregistrant 800 à 500 mm/an et une zone saharienne ingrate où parfois il faut attendre 5 à 10 ans pour enregistrer entre 200 à 50 mm/an (Mackaye et Djémon, 2024, pp.298-318). Mais de manière générale, le système agricole tchadien n'a presque pas changé depuis 1960 date de l'indépendance du pays, qui verra l'introduction des intrants pour l'amélioration de la productivité de la rente cotonnière. Et comme le pays dépend entièrement des péjorations climatiques, l'agriculture (coton, arachide et sésame) qui naguère peine à fournir la plus part des revenus monétaires aussi bien à l'Etat qu'aux paysans, semble évoluer vers sa déprise.

A l'ère de l'exploitation pétrolière, la tendance est à la fragmentation des terres agricoles car les autorités politiques ont les yeux rivés sur les recettes pétrolières. C'est alors que le secteur agricole tchadien a connu une faible croissance durant les deux (2) dernières décennies de l'ère pétrolière, d'abord fragilisé par les soubresauts politico-militaires, puis par la faiblesse des terres cultivables dont une grande partie est érodée et remaniée suivant les dérèglements climatiques. Les terres sont cultivées à hauteur de 6% du potentiel national et seuls 7 000

hectares sont irrigués, face à un potentiel estimé à 335 000 ha (République du Tchad, 2017).

2.1. Éléments favorables au développement agricole

Les atouts pour le développement de l'agriculture tchadienne sont nombreux. Ils sont d'ordre naturel, matériel et humain. En effet, les plaines inondables en terres arables constituent une valeur inestimable pour l'agriculture tchadienne. Dans le domaine agricole, les cultures irriguées sont de l'ordre de 43 000 hectares. Pour la production locale, l'agriculture familiale est la principale source d'alimentation et fournit l'essentiel des revenus des ruraux (78% de la population totale), mais les exploitations familiales sont, pour la plupart, pauvres et faiblement équipées. Elles utilisent peu d'intrants et ont des pratiques culturelles archaïques. Les superficies cultivées ne représentent que 13% du potentiel de 39 millions d'hectares cultivables (soit 30% du territoire), dont 19 millions d'hectares de terres arables. A l'échelle nationale, les terres arables se répartissent entre 13,3 millions d'hectares défrichés propres à l'agriculture et 5,6 millions d'hectares potentiellement irrigables. Les superficies facilement irrigables sont de 435 000 hectares, dont 100 000 hectares dans le Borkou, l'Ennedi et le Tibesti (BET), (République du Tchad, 2017).

En ce concerne le potentiel humain, le Ministère de l'Agriculture compte 1108 agents, toutes catégories confondues dont 96 Ingénieurs agronomes ; 122 Ingénieurs d'agriculture ; 70 ingénieurs des travaux agricoles, 216 Conducteurs des travaux agricoles, 141 agents techniques et agents de culture ; 32 moniteurs d'agricultures et 395 agents contractuels et décisionnaires (République du Tchad, 2005, p.21). Lequel effectif s'agrandit d'ailleurs chaque année.

Les engagements politiques ne tarissent pas non plus en ce qui concerne l'amélioration du secteur agricole tchadien. Mais entre engagements verbaux et application, le fossé devient

abyssal, laissant le secteur dans une situation statique qui est celle de l'agriculture familiale et de subsistance. Le Tchad prévoit une hausse de 4 127 000 hectares de surface agricole supplémentaire d'ici à 2025, dont environ 734 000 hectares pour la culture du sorgho (en double culture sur des terres irriguées), 1 204 500 hectares pour la culture du mil, 1 245 000 hectares pour le riz et 912 700 hectares pour le maïs. Pour atteindre cet objectif, 868,890 milliards de FCFA d'aide et d'investissement sont nécessaires. Les différents partenaires s'engageront à mettre à disposition des financements suivant un plan de mobilisation défini de façon participative et inclusive.

2.2. Ouverture du chantier pétrolier et mutation des conditions agricoles

La population de la zone soudanienne tchadienne habituée aux revenus avilissant du « roi coton » s'emble désormais libérée des griffes de la pauvreté. En effet, au démarrage des activités pétrolières, les travaux de construction ont miroité un changement substantiel à travers le traitement des employés. Ces activités de construction et d'installation ont concerné pour la plus part des cas, les manœuvres donc les paysans ne détenant aucune formation professionnelle.

Par ailleurs, plusieurs institutions internationales à savoir le groupe de gestion environnementale, travaillant en collaboration avec le département de développement environnemental et social de la Société financière Internationale (SFI), œuvrent à cet effet pour limiter les impacts dus aux travaux d'exploitation. Le plan d'atténuation des impacts liés à l'utilisation des terrains dans la Zone de Développement des Champs Pétrolifères (ZDCP) s'appuie en général sur des recommandations provenant d'études d'évaluation environnementales.

Il en ressort que plusieurs catégories d'impacts répertoriés contribuent à rétrécir la superficie cultivable du

bassin pétrolifère estimée à environ 100 000 hectares. Les installations de forage et de production, mais aussi les carrières et les voies d'accès, ont causé d'importants impacts spatiaux, sans compter les espaces occupés par les déchets de tous genres produits sur le site.

2.2.1. Terres occupées par les déchets

Nos enquêtes de terrains ont donné environ 2600 ha de terres occupées dans le bassin de Doba ; 700 ha à Badila tous dans le Logone Oriental ; 500 ha à Mangara ; 630 ha à Bémiran, dans le Logone Occidental. En sus des terres occupées par les installations, l'exploitation a substantiellement réduit les parcelles vouées à l'agriculture par des déchets et orienté bon nombre de cultivateurs vers les métiers non agricoles. Environ 17 7 27 8 08,63 de tonnes de déchets solides (bois, ferrailles, plastiques, papiers, etc.), enterrés, brûlés et stockés, et déchets liquides (déversements d'hydrocarbures et de produits chimiques) dont 4 111,47 barils de pétrole brut déversé accidentellement contaminant environ 30000m³ de terre autrefois cultivables.

2.2.2. Formations aux métiers non-agricoles : un péril latent de l'agriculture

Dès le démarrage de ces activités extractives des années 2000, le Consortium pétrolier a initié des formations non agricoles (maçonnerie, mécanique des engins à deux roues, menuiserie, couture, etc.) pour permettre à des individus qui sont compensés et réinstallés d'apprendre un nouveau métier. Les personnes concernées pouvaient choisir librement leur formation. Les formations ont ciblé d'abord des personnes dites "très impactées", c'est à dire celles ayant reçu une compensation individuelle pour leurs terres cédées au consortium, et que la surface non compensée n'arrivait pas à satisfaire les besoins alimentaires du ménage. L'éligibilité des personnes à former

s'est ensuite étendue à l'ensemble des villages pour lesquels Esso continue à prendre des terres pour ses forages. Les années 2001 jusqu'à 2008 sont ainsi marquées par cette mutation visibles sur la figure 2.

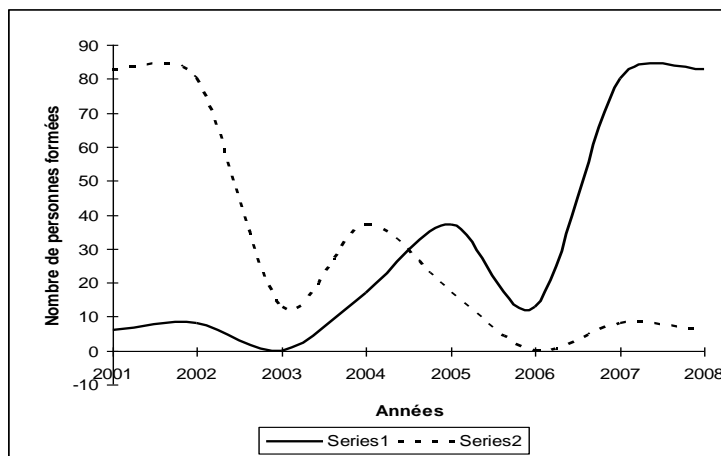


Figure 2. Croissance des formations aux petits métiers et déprise de l'activité agricole

Source : ESSO, 2008

Depuis l'installation des sociétés pétrolières dans la zone, la tendance générale observée est à la régression des activités agricoles au profit des métiers non agricoles. On peut mettre en corrélation la décroissance dans le temps des activités liées aux travaux champêtres, et la croissance du démarrage des métiers non agricoles. Le croisement des deux courbes met en lumière deux zones où, d'une part, l'acquisition de terre n'est pas évidente, surtout au début des activités du consortium et d'autre part, une acquisition des terres très facilitée, lorsque les populations installent leurs nouveaux métiers, soit en ville ou au village, soit dans les bidonvilles pétroliers.

2.2.3. Processus d'expropriation des terres

Pour éviter la frustration des propriétaires terriens, le consortium, bien que soutenu par le Gouvernement, a procédé à des consultations à la base. L'information, la sensibilisation et surtout la consultation sont des préalables qui ouvrent sur des négociations supposées heureuses pour tous. Une fois identifier les terrains touchés par les travaux d'exploitation, le consortium consulte d'abord les chefs de villages concernés, ensuite les propriétaires des terrains. Le processus ainsi adopté (Djémon M, 2009, p.49) a reçu l'agrément des propriétaires qui peuvent être dédommagés ou déplacés en cas de perte totale de leurs domaines. Dans ce dernier cas, les modalités de déplacement sont minutieusement étudiées. Mais une alternative a été proposée aux paysans qui ont peu ou presque pas de terre à cultiver. C'est la formation en agriculture améliorée qui leur permet d'avoir « la même production » que par le passé et ce sur la petite surface restante. Face à l'émiettement de leur parcelle agricole, certains abandonnent le travail de la terre.

2.2.4. Délaissement des activités traditionnelles au profit du gain facile

Un grand nombre de paysans a choisi de se tourner vers d'autres activités génératrices de revenus. Ils n'ont plus de terres à cultiver dans le terroir. Apprendre à vivre d'un métier n'est pas absolument superflu. Mais d'autres disposent toutefois de terre à cultiver, mais préfèrent les louer à d'autres personnes qui en ont besoin. Ce qui se solde par une diminution des produits alimentaires comme on peut le constater dans le tableau 1, devant une population en perpétuelle croissance. Ce résultat illustre bien l'affirmation de Gary I et al (2004) selon lesquels, « dès lors que le gouvernement dispose du cash en quantité, il devient plus facile d'importer les denrées alimentaires que de les produire ».

Tableau 1 : bilan céréalier des campagnes agricoles de 2007 à 2022

Campagnes agricoles	Population Résidente	Production (en tonne)	Besoin de la pop. (en tonne) (A)	20% de récoltes (semence et perte) (B)	A+B (Besoins + pertes)	Ecart (en tonne)
2006-2007	426931	78284	64040	15657	79697	1413
2011-2012	689261	68041	98763	13610	112373	-44332
2012-2013	731164	85909	116255	17182	133437	-47528
2013-2014	811540	110011	129034	22003	154037	-41026
2014-2015	839944	118839	133551	23768	157349	-38480
2015-2016	840671	116831	126842	21423	148265	-31434
2016-2017	840865	116483	125932	20875	146807	-30324
2017-2018	840842	115841	109868	18793	128661	-12820
2018-2019	840759	116473	108501	13621	122122	-5649
2019-2020	840624	115927	107827	10843	118670	-2743
2020-2021	838123	116272	106943	10678	117621	-1349
2021-2022	829871	112358	103894	10724	114618	-2260

Source : ANADER /Doba, 2022

Le bilan céréalier des campagnes agricoles (2007-2022) dans le bassin pétrolier de Doba présenté dans ce tableau est l'impact des activités extractives du pétrole. Madjigoto R et Gounel C. (2003) ont levé le voile sur ce problème dans leur étude intitulée : les impacts de l'exploitation pétrolière dans la zone agricole des savanes du sud du Tchad. Ces auteurs ont compris depuis 2003, l'année de parution des premières gouttes du pétrole de Doba, qu'il y a désorganisation de l'environnement rural. Ce tableau illustre la situation d'insécurité alimentaire dans laquelle vit la population. Chaque année, cette population pourtant rurale attend une aide alimentaire pour combler le déficit. Et cela donne parfaitement raison à Gary I et Reisch N. (2004) qui voient le pétrole tchadien entre miracle et mirage. Le fort écart déficitaire de 2011/2012 à 2017/2018 s'explique par l'intensification des travaux d'installation des débuts, lesquels absorbent majoritairement les paysans causant ainsi un manque

dans le rang des agriculteurs. Le faible écart constaté les quatre dernières années (2018/2019 à 2021/2022) s'identifie à la rareté des travaux manuels pouvant intéresser les paysans sans qualification professionnelle, donc au retour progressif de ceux-ci pour les travaux champêtres. Il peut également s'expliquer par la restitution des certaines bandes de terres autrefois occupées et restaurées, lesquelles peuvent désormais porter des cultures.

3) Discussion des résultats

Le secteur agricole tchadien a connu une faible croissance durant les deux (2) dernières décennies, d'abord fragilisé par les soubresauts politico-militaires, puis par la faiblesse des terres cultivables dont une grande partie est érodée et remaniée suivant les dérèglements climatiques, mais également suite à la fragmentation des terres pour l'installation des équipements relatifs à l'exploitation de l' « or noir ». Les terres sont cultivées à hauteur de 6% du potentiel national et seuls 7 000 hectares sont irrigués, face à un potentiel estimé à 335 000 ha (République du Tchad, 2017). Ceci est un souci pour bien de chercheurs à l'exemple de Suwadu S-J et Ibrahima H, les conduisant à cette assertion. Il est important de réfléchir à l'avenir de l'agriculture et à sa capacité à satisfaire la demande alimentaire croissante, en particulier pour l'Afrique subsaharienne, où 60 % de la population est constituée de petits exploitants, devaient-ils ajouter (Suwadu S-J et Ibrahima H., 2020).

L'exploitation des gisements pétroliers d'abord à Doba puis à Mangara dans le Logone Occidental a occulté les conditions alimentaires du grand peuple tchadien, du moins ceux qui tirent directement leurs sources de vie à travers le travail de la terre. La fragmentation des terres et leur contamination aussi bien par des déchets solides (enfouis) et liquides (déversements accidentels) compromettent les sols dont certains s'avèrent

irréversibles. Magrin en a fait sa préoccupation en 2016 lorsqu'il écrivait :

« Les installations se multipliaient bouffant les espaces habitables et cultivables. La culture du coton qui accompagnait les deux piliers de l'économie tchadienne, devient obsolète face au pétrole. Une ressource non renouvelable ne devrait pas avoir autant d'importance que ces activités prometteuses. Surtout qu'elle est connue pour être une ressource à conflit et mal adaptée au contexte des réalités des populations riveraines »
Magrin, G. (2016, Pp. 35-38).

À côté des 10 % épargnés pour les générations futures, 80 % des recettes doivent être affectées à cinq secteurs prioritaires (Esso, 1997, p.71). Ceux-ci étant donné orientés pour la santé, l'éducation, le renforcement des infrastructures (routes, télécommunications), la promotion des activités productrices, notamment dans le secteur rural, et enfin la sécurité alimentaire. Entre le verbe et la pratique le fossé ne fait que s'élargir, et cela se vérifie par des poches de disettes un peu partout dans le pays de manière générale surtout dans le bassin pétrolier (cf. bilan céréalier) à titre illustratif. Cela recoupe parfaitement l'analyse de Polet F. (2009) dans le triple défi environnemental pour l'agriculture familiale l'amenant à affirmer qu'à l'heure de la mondialisation, les terres agricoles sont déconnectées de leurs premiers objectifs au nom du développement industriel.

L'efficacité du message contestataire a souvent résidé dans un parallèle effectué avec le funeste sort du pays Ogoni, dans le proche Nigeria, victime de l'alliance d'une multinationale pétrolière, d'ailleurs membre à l'époque du consortium tchadien, Shell, et d'une dictature militaire. La dévastation de l'environnement y répondait à une captation des revenus pétroliers du Sud du pays par une junte originaire du

Nord, à l'image de l'avenir que les détracteurs du projet redoutent pour le Tchad (Sotinel T. 1998, p.13).

L'interprétation de toutes ces résultats nous conduits à chercher certaines similitudes dans deux théories : théorie des pyramides et théorie des biens communs. Comprendre ces deux théories revient à minimiser la douleur des paysans désabusés étant donné le gouvernement n'est pas obligé dans cette exploitation, à uniformiser ses objectifs à ceux des gens qui ont de façon irréversible perdu leur capital vitalm la terre.

La théorie de Pyramide des besoins (Maslow, 1943). Sur la base des observations et du vécu de tous âges, Maslow a mis sur pied ce qu'il appela pyramide des besoins. La pyramide des besoins, dite pyramide de Maslow, est une construction pyramidale tout à fait dendritique des besoins qui interprètent la théorie de la motivation, laquelle est basée sur des observations réalisées par le psychologue Maslow, A. H., lui-même. Apparue pour la première fois dans son article en 1943, « *A Theory of Human Motivation* » est la démonstration de ce qu'il convient d'appeler l'inédit dans chaque Homme et qui marque ses décisions. Cet intraverti individualisé est par ailleurs affiché par les juristes lorsqu'ils affirment par exemple « *pas d'intérêt, pas d'action* » ! L'intérêt qui active un fait n'étant pas nécessairement commun, peut à cet effet, conduire à des divergences étant donné que « *le bonheur des uns fait le malheur des autres et vice versa* ».

En recherchant ce qui se cache derrière les motivations, Maslow met au point cinq groupes de besoins fondamentaux :

- *les besoins psychologiques ;*
- *les besoins de sécurité ;*
- *les besoins d'appartenance et d'amour ;*
- *les besoins d'estime et ;*
- *les besoins d'accomplissement de soi.*

Cette contingence de besoins indépendants les uns des autres autour d'un seul et même bien sociétal constitue toujours la pomme de discorde à bien des égards. Ainsi, un feu de brousse allumé peut être considéré comme allant dans le sens de la satisfaction de l'intérêt d'un éleveur car cela permettra la repousse pour son troupeau en quête de fourrage, alors qu'il n'en est pas la même chose pour un chasseur occasionnel. Chacun explore les moyens nécessaires pour la maximisation de son intérêt. Cette théorie des pyramides s'identifie parfaitement à la « tragédie des biens communs » (1968) dont parle Hardin. La théorie des biens communs ou la tragédie des biens communs, traduit en anglais (titre original), *The tragedy of the commons* décrit un phénomène collectif de la surexploitation d'une ressource commune que l'on retrouve en économie, écologie, et sociologie, etc. La tragédie des biens communs doit se produire dans une situation de compétition pour l'accès à une ressource limitée (créant un conflit entre l'intérêt individuel et le bien commun) face à laquelle la stratégie économique rationnelle aboutit à un résultat "perdant-perdant".

En effet, pour la population rurale (arrière-pays) qui croupit depuis la nuit des temps dans la pauvreté, cette exploitation pétrolière est une manne qui la sortira des griffes de la misère et ce à travers la modernisation de l'agriculture. C'est dans cette optique que déclare Tovi :

« Cette manne pétrolière semble miraculeuse pour sortir de la misère ce pays subsaharien qui figure parmi les plus pauvres du monde, avec un revenu annuel par habitant d'à peine 200 dollars. Les recettes pétrolières devraient, selon les estimations, atteindre environ 80 millions de dollars par an, soit l'équivalent de l'aide extérieure reçue par le pays » (Tovi L, 2000).

Et cela ne s'avère pas moins vrai lorsque Magrin G. (2003, pp.19-34) disait : «l'approbation du projet par la Banque mondiale a été précédée par l'annonce d'une stratégie gouvernementale pour l'utilisation des revenus du pétrole, qui doivent servir de façon prioritaire à la lutte contre la pauvreté ». Et Tovi d'ajouter « *le gouvernement tchadien n'offre aujourd'hui aucune garantie sur la bonne utilisation des ressources pétrolières* », tranche Hélène Ballande, juriste au sein des Amis de la Terre (Tovi L., 2000).

Depuis le début des activités d'exploitation du pétrole des années 2000 au Tchad, l'agriculture a pris un sacré coup. Il faut à cet effet reconnaître que les déversements accidentels d'hydrocarbures compromettront aussi longtemps que possible le peu de terre resté comme source de vie aux populations riveraines. Le pétrole brut comporte d'ailleurs des composantes toxiques qui peuvent compromettre l'organisation de l'écosystème local (Djémon M. et al. 2019, pp.23-40). 65% des recettes pétrolières sont utilisées dans les besoins de l'armée alors que 80% des tchadiens ont faim chaque année, n'ont pas accès à l'eau ni électricité. En 2010, l'ONG CCFD-Terre solidaire estime que les dépenses militaires sont passées de 53 millions d'euros en 2004 à 420 millions d'euros en 2010, Bouquet, C. (2021, P. 353-367). Le pétrole tchadien n'a pas atteint ses objectifs qui étaient la réduction de la pauvreté et la modernisation de l'agriculture. C'est pourquoi Malo (1998, pp.18-20) semble prophétiser quand il s'exclamait en ces termes : « *dans la région des champs pétroliers, espoir et inquiétude des paysans* ». Ces communautés, faut-il le rappeler, ont perdu leurs moyens d'existence et sont par la suite désillusionnées sur les bénéfices de cette exploitation qui, jusqu'à nos jours, ne se sont pas encore traduits dans les réalités de réduction de la pauvreté. Ici, nos résultats s'apparentent bien à ceux de Magrin pour qui, dans un milieu rural marqué par une grande précarité socio-économique, la possibilité d'être «

impacté » par le projet, c'est-à-dire indemnisé en compensation de l'occupation de terrains agricoles ou d'habitations, a été considérée comme une aubaine (Magrin G., 2003, pp.19-34).

La gestion des revenus pétroliers a montré qu'entre les promesses et les réalisations de nature à sortir le peuple de la pauvreté, le 'Rendez-vous' n'est pas encore pris. Avant d'arriver au dernier baril du gisement de Doba, le gouvernement tchadien risque d'exploiter un « gisement de colère » des communautés directement touchées par les travaux d'exploitation de ce pétrole. Le fait que cette population à majorité jeune et de surcroît rurale à 80%, se retrouvent sans son espace cultivable est un sérieux problème (Mbague C., 2022, p.3). Dans son article intitulé : « Anatomie de la malédiction des ressources naturelles : L'investissement prédateur dans les industries extractives en Afrique », Mailey J. R. (2015, pp.17-22), affirme que les facteurs explicatifs de la malédiction des ressources naturelles résident dans les gestions incohérentes. Cette gestion incohérente des revenus pétroliers dont parle Maley explique parfaitement la situation du Tchad où les bonnes raisons qui ont suscité l'exploitation des gisements sont occultées au profit de la course aux armements.

Conclusion

L'impact de l'exploitation des gisements pétroliers sur l'agriculture dans la zone soudanienne tchadienne est la problématique que cette étude cherche à analyser. Le pétrole tchadien considéré comme une manne qui apparaît miraculeuse pour sortir de la misère ce pays subsaharien qui figure parmi les plus pauvres du monde, avec un revenu annuel par habitant d'à peine 200 dollars, a laissé l'arrière-pays sur sa soif. Les recettes pétrolières sont utilisées pour satisfaire les besoins de l'armée alors que 80% des tchadiens ont faim chaque année. Et comme le Comité Provisoire de Gestion des Revenus (CPGRP), n'a pu

gérer ce qu'on lui donne la chance de gérer, au lieu de l'Agriculture, la Santé, l'Education, le Président Déby fit adopter en décembre 2005, une loi faisant passer dans le secteur prioritaire : l'Armée, la Police, la Justice et la Gouvernance. Le souci de sanctuariser le pouvoir a pris le pas sur la sécurité alimentaire pendant que les paysans ont perdu définitivement leurs sources de vie à travers l'expropriation des terres pour les installations et pour les forages. Comme quoi, la zone soudanienne tchadienne est victime de ses propres richesses naturelles.

Références bibliographiques

BOUQUET Christian. (2021), *Tchad, qu'as-tu fait de ta rente pétrolière ?* P. 353-367

DJEMON Model, MEUSNGAR Gédéon, DJIMASDINGAM Mandjita (2019). Gestion des déchets et formation des sols atypiques dans le bassin pétrolière de Doba au Tchad. *Les Cahiers du CRIDE*, nouvelle série, vol. 15, n°2b, 2019, pp. 23-40.

DJEMON Model (2009), Evaluation des conséquences socio-économiques et environnementales de l'exploitation du pétrole de Doba : ca des villages de Moundouli et Ngalaba, Mémoire pour l'obtention du diplôme de maîtrise de Géographie, Université de N'Djamena, 123 p.

ESSO, « Projet d'exportation tchadien, étude d'impact sur l'environnement ». Partie tchadienne, Dames & Moore, octobre 1997 ; b. Projet d'exportation tchadien. Plan de gestion de l'environnement, partie tchadienne, Dames & Moore, novembre 1997, 172 p.

FAO, 2006. *L'état de l'insécurité alimentaire dans le monde. Eradiquer la faim dans le monde, bilan de 10 ans après le sommet mondial de l'alimentation.*

- GARY Ian, REISCH Nikki** (2004), « Le pétrole tchadien : miracle ou mirage » ? Rapport d'étude de Catholic Relief services et d'information center, S.I.2004, 118p.
- GARY Ian, et TERRY Karl** (2004), « Le fond du baril ». Rapport d'étude de Catholique services, juin, 102 p.
- GONDJESSABE Mackaye et DJEMON Model**, 2024. Difficile développement agricole au Tchad : incompétence ou manque de volonté politique ? *Annales de l'Université de Moundou*. Série A-FLASH Vol. (11)1, juin 2024, pp.298-318.
- INSTITUT NATIONAL de la STATISTIQUE, d'ETUDE ECONOMIQUE et DEMOGRAPHIQUE (ISEED/TCHAD)**, 2019, Rapport.
- MADJIGOTO Robert, GOUNEL Christian**, « Les effets de l'exploitation pétrolière dans la zone agricole des savanes du sud du Tchad » : étude d'impact sur l'environnement des personnes.
- Jean Yves Jamin, Lamine Seini Boukar, Christian Floret**. 2003, Cirad-Prasac, (2003) 7 p.
- MAGRIN, Géraud** (2016). *Echelles et temporalités des compensations extractives*. P.35-38
- MAGRIN Géraud**, 2003 « Le pétrole contre l'enclavement » : *un enjeu de la mondialisation au sud du Tchad*. Cirad-Tera/UMR Prodig, pp.19-34
- MALO Nestor** (1998), « *Dans la région des champs pétroliers, espoirs et inquiétudes des paysans* ». Tchad et Culture n° 175, décembre 1998, pp. 18-20.
- MAILEY, Jean René**. (2015). *Anatomie de la malédiction des ressources naturelles : l'investissement prédateur dans les industries extractives en Afrique*. Centre d'études stratégiques de l'Afrique. P.17-22
- MBAGUE Colombe**, 2022. Extrativisme pétrolier et marginalisation des populations riveraines dans la Sous-préfecture de Miandoum au sud du Tchad, Mémoire de Master en Géographie, Université de Yaoundé I, Cameroun, 168 p.

POLET François, « Infos de la planète », Triple défi environnemental pour l'agriculture familiale CETRI, (2009) 2-5 p.

REPUBLIQUE du Tchad, 2017 : Rapport de l'examen stratégique national faim Zéro de la République du Tchad, draft 1.

REPUBLIQUE du Tchad, Ministère de l'agriculture, 2005. Schéma directeur agricole (2006-2015) et plan d'actions.

SOTINEL Thomas, « Le Tchad face aux sirènes pétrolières », in *Le Monde*, 3 septembre 1998, p. 13.

SUWADU Sakho-Jimbira et Ibrahima Hathie, 2020 « l'Avenir de l'agriculture en Afrique subsaharienne.

TOVI Laurence, 2000. Tchad : le grand projet pétrolier de Doba remis en selle par la Banque mondiale, « *Les echos* » 745691